

La fidélité à l'Écriture



Cher Pasteur,

Jacques Bénigne Bossuet, le célèbre prélat, prédicateur et écrivain catholique français (1627-1704) a, paraît-il, dit un jour : "*Chaque protestant est un pape, Bible à la main*".

Pour l'Église Catholique Romaine, depuis le concile Vatican I, le 13 juillet 1870, pour être précis, le pape est infallible, lorsqu'en tant que chef de l'Église il proclame *ex cathedra* une vérité de foi :

"Nous enseignons et définissons, avec l'approbation du saint Concile, comme un dogme divinement révélé : Le Pontife romain, lorsqu'il parle *ex cathedra*, c'est-à-dire lorsque, remplissant la charge de pasteur et docteur de tous les chrétiens, en vertu de sa suprême autorité apostolique, il définit qu'une doctrine sur la foi ou la morale doit être tenue par l'Église universelle, jouit pleinement, par l'assistance divine qui lui a été promise dans la personne du bienheureux Pierre, de cette infallibilité dont le divin Rédempteur a voulu que son Église fût pourvue, lorsqu'elle définit la doctrine touchant la foi ou la morale ; et par conséquent de telles définitions du Pontife romain sont irréformables par elles-mêmes et non en vertu du consentement de l'Église."
(Vatican I, Pastor Aeternus, chap. 4)

Bossuet n'a pas connu le dogme de l'infaillibilité pontificale. Mais s'il l'eût connu, cela n'eût fait que renforcer son propos. Il aurait pu l'exprimer ainsi : "*Chaque protestant est infallible, Bible à la main*".

Le drame de cette pseudo-infaillibilité, qu'elle soit catholique ou protestante, c'est qu'elle a la prétention de revêtir la pensée humaine du manteau de la révélation divine. Et nous, qui ne reconnaissons que l'Écriture comme vérité révélée, nous ne sommes pas à l'abri de ce phénomène.

Je vois trois manières d'aborder les saintes Écritures, dont les deux premières donnent raison à Bossuet :

1/- Faire dire à la Bible ce que nous voudrions qu'elle dît :

L'apôtre Paul dit pourtant : "... afin que vous appreniez en nos personnes à **ne pas aller au delà de ce qui est écrit**" (1Co 4.6). On a une idée préconçue, qu'on est persuadé être la vérité. Alors on recherche des versets qui pourraient soutenir cette thèse. Le résultat est qu'**on fait dire à la Bible ce qu'elle ne dit pas**, et on prétend défendre *ex cathedra* une pseudo-vérité biblique.

2/- Ne pas vouloir voir ce que la Bible dit, pour défendre une idée :

Concernant cette seconde démarche, Paul aurait probablement dit de "**ne pas aller en deçà de ce qui est écrit**". On fait une gymnastique intellectuelle (Il en existe de remarquables) pour écarter du chemin des textes clairs de la Bible, qui dérangent l'idée préconçue. Et on prétend sereinement que **la Bible ne parle pas de la chose**, donc on déclare *ex cathedra* que l'idée préconçue en question n'est pas antibiblique.

3/- Laisser la Bible elle-même nous instruire :

Comme tu le sais, l'herméneutique est la science de l'interprétation des Écritures. Elle suit des règles bien précises, la principale étant de laisser la Bible s'expliquer par elle-même. Une hirondelle ne fait pas le printemps, ni un texte isolé une doctrine. Les deux premières manières que j'ai mentionnées d'aborder les saintes Écritures sont des exemples typiques d'une mauvaise herméneutique. Ayons assez d'humilité pour reconnaître avec Paul que "[nous connaissons en partie](#)" ([1Co 13.9](#)). Cela ne nous empêche pas d'avoir de solides convictions, fondées sur ce que nous comprenons de l'Écriture, avec l'aide du Saint-Esprit, sans nécessairement donner crédit à l'affirmation de Bossuet : " *Chaque protestant est un pape, Bible à la main* " !

(Note de l'auteur : Si, comme moi, tu ne connais pas le latin, *ex cathedra* signifie "**Du haut de la chaire**". Exemple dans l'Église Catholique Romaine : *Magistère extraordinaire du pape **ex cathedra** : Le pape, comme pasteur et docteur suprême de tous les fidèles, proclame par un acte solennel et décisif une doctrine à tenir sur la foi ou les mœurs.*)

[Jean-Claude Guillaume](#)

Vous avez aimé ? Partagez autour de vous !

5 Partages

Partager par email

Ce texte est la propriété du TopChrétien. Autorisation de diffusion autorisée en précisant la source. © 2020 - www.topchretien.com